

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS

La certification s'adresse aux actuaires, et juristes du secteur de l'assurance ayant besoin d'acquérir des compétences complémentaires leur permettant de développer leurs champs d'expertise dans le domaine de la conformité.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>Concevoir et mettre en œuvre une démarche conformité des risques en assurance</i>		
<p>C1. Analyser les risques de non-conformité en assurance en mesurant leur probabilité de survenance et leur niveau d'impacts liés au non-respect des obligations qui les régissent, et en les cartographiant suivant un organisation hiérarchique, afin de les identifier en vue de mieux les appréhender</p>	<p><u>E1. Type d'évaluation :</u> Etude de cas pratique en deux parties : Première partie portant sur la mise en place d'une démarche de prévention et de gestion des risques de non -conformité en assurance au sein d'une organisation.</p> <p><u>Réalisations demandées au candidat :</u></p> <p>A partir d'un cas pratique remis au candidat présentant les caractéristiques d'une organisation ainsi que ses objectifs sur une thématique de la Conformité, le candidat identifie et hiérarchise les risques au travers d'une cartographie.</p>	<p>Cr1.1. L'environnement de l'entreprise d'assurance, ses acteurs stratégiques et opérationnels et supports (notamment gestion des risques, contrôle interne, contrôle de solvabilité), ainsi que ses produits sont correctement identifiés par le candidat.</p> <p>Cr1.2. L'analyse des risques de non-conformité encourus par l'entreprise porte sur l'ensemble des activités et des fonctions de l'entreprise.</p> <p>Cr1.3. La cartographie des risques de non-conformité est correctement réalisée par le candidat. Celle-ci est lisible, synthétique et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques acceptables ou non, - La limite d'acceptation,

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Le candidat propose ensuite une démarche de prévention et gestion des risques de non-conformité en assurance, en réponse à une problématique précise en lien avec le cadre réglementaire (ex : évolution du processus de souscription pour collecter les données relatives aux bénéficiaires effectifs) en intégrant l'ensemble des informations fournies par les documents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les zones de risques, - La gravité et la fréquence de chaque risque <p>Les risques sont hiérarchisés.</p>
<p>C2. Construire la démarche de prévention et de gestion des risques de non-conformité en assurance en élaborant des procédures, règles internes, et plans de contrôle risque par risque et en définissant les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante de la filière conformité afin d'anticiper les risques de non-conformité, de réduire leur probabilité de survenance et de leurs impacts.</p>	<p>Le candidat propose son mode d'organisation et de pilotage du modèle proposé auprès des différentes parties prenantes.</p> <p>Enfin, le candidat est challengé à l'oral sur sa méthodologie de veille réglementaire et technologique, notamment sur les opportunités d'automatisation, ainsi que sur sa démarche de diffusion à une culture de conformité dans l'organisation.</p> <p><u>Conditions de réalisation :</u> Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur en évaluation finale. (en lien avec les compétences C1 à C5)</p>	<p>Cr2.1. Les mesures d'amélioration proposées, dans la démarche en conformité élaborée par le candidat, sont proportionnées au regard des risques identifiés et permettent de limiter leur impact voire de les maîtriser.</p> <p>Cr2.2. La démarche conformité s'appuie sur des référentiels (procédures, plans...) construits sur les modèles proposés en formation et conformes aux obligations réglementaires.</p> <p>Cr1.3. Le candidat présente correctement les différences à introduire dans les documents selon le public visé (ex : fonctions contrôles / Distributeurs de produits) ainsi que les modalités de validation de ces documents dans l'entreprise.</p> <p>Cr2.4. La structure de la filière Conformité (maillage, rôles et responsabilités des contributeurs, liens hiérarchiques et fonctionnels) est correctement identifiée par le candidat.</p> <p>Cr2.5. Le modèle d'organisation proposé par le candidat est structuré et repose sur une</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		répartition équilibrée des tâches et toutes justifiées par rapport aux compétences et niveaux de responsabilités des parties prenantes.
C3. Coordonner la mise en œuvre opérationnelle de la démarche de conformité auprès des différentes parties prenantes internes , en veillant au respect des obligations légales et en s'assurant de la cohérence de leurs actions avec les lignes directrices de l'organisation en matière de conformité afin de gagner en efficience et répondre aux attentes des autorités de contrôle et de tutelle.		Cr3.1 L'organisation opérationnelle du modèle avec la coordination des différentes tâches reste en phase avec les lignes directrices de l'organisation. Cr3.2. Le candidat justifie le choix des tâches notamment avec leur légitimité par rapport aux attendus des autorités de contrôle.
C4. Piloter la démarche de conformité en assurance mise en place dans l'entreprise à partir d'outils de pilotage structurés et associés à des indicateurs de contrôles, en capitalisant sur les incidents survenus, en proposant des mesures de remédiation et d'amélioration de la couverture des risques de non-conformité afin de gérer les risques avérés ou selon le niveau de gravité, de prévenir ou d'alerter les organes de gouvernance (direction générale, conseil d'administration, COMEX, Comités de direction...) sur les conséquences des incidents de non-conformité ainsi que les enjeux émergents.		Cr4.1. Le candidat formule des recommandations et des propositions d'indicateurs, intégrant une évaluation et une anticipation de l'impact de toute évolution de l'environnement juridique et réglementaire sur les activités de l'entreprise. Cr4.2 Les indicateurs de performance (KPI), de risques (KRI) et de contrôles (KCI) qui permettent de mesurer l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques de la Conformité sont correctement élaborés et justifiés par le candidat.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>C5. Diffuser la culture de la conformité en assurance, en animant des actions de prévention, de sensibilisation et de formation des personnels à la gestion des risques, tout en tenant compte des personnes en situation de handicap, afin de développer l'efficacité de la première ligne de défense et de toute la filière.</p>		<p>Cr5.1. Le candidat présente les facteurs clés de succès sur la façon de travailler avec les opérationnels (ligne métier) pour mettre en conformité les acteurs « du terrain » :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposition d'actions de prévention de sensibilisation et de formation des personnels à la gestion des risques,- Diffusion d'une culture des risques et des incidents de non-conformité auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise (équipes managériales, organes de gouvernance ...),- Prise en compte des personnes en situation de handicap dans sa démarche d'acculturation
<p>C6. Procéder à une amélioration continue du modèle lié à la conformité, en fonction des réserves de l'ACPR, des évolutions recueillies par la veille réglementaire et en le faisant évoluer par l'utilisation de nouvelles technologies (automatisation, blockchain...), afin de mettre à jour et d'optimiser la démarche de prévention et de gestion des risques de non-conformité en assurance.</p>	<p>E2. Type d'évaluation deuxième partie de l'étude de cas E1 portant sur l'analyse et l'identification des manquements constatés à la suite d'un rapport de l'ACPR avec les recommandations d'actions, avec soutenance orale.</p> <p>Réalisations demandées au candidat : Il est proposé au candidat une étude de cas portant sur l'identification et la synthèse des principaux griefs prononcés par l'ACPR sur une thématique de la Conformité à partir d'un extrait de rapport.</p>	<p>Cr6.1. Le candidat a correctement identifié l'ensemble des manquements et y a apporté à chaque fois une analyse rendant légitime ce constat d'écart.</p> <p>Cr6.2. Le candidat a apporté des recommandations justifiées par :</p> <ul style="list-style-type: none">- Leur valeur-ajoutée- Leur cohérence par rapport à la ligne directrice de l'organisation- Leur adéquation par rapport aux attentes de l'ACPR

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Il est attendu du candidat qu'il réponde à l'ACPR en identifiant les manquements et en intégrant les recommandations formulées dans sa réponse.</p> <p>Le candidat sera challengé à l'oral sur les possibilités d'amélioration des processus par les nouvelles technologies et également par les principes de mutualisation de d'automatisation (Blockchain...)</p> <p><u>Conditions de réalisation :</u> Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur en évaluation finale (en lien avec la compétence C6)</p>	<p>Cr6.3. Les principaux cas d'usage des nouvelles technologies appliquées à la Conformité sont présentés.</p> <p>Cr6.4. Le candidat propose des outils des nouvelles technologies cohérent permettant d'automatiser la démarche de conformité (blockchain, intelligence artificielle / machine learning / Natural language processing, robotic process automation...).</p>
	<p><u>E3. Type d'évaluation :</u> Epreuve écrite en 3 parties de 10 questions portant sur les connaissances théoriques liées à la prévention et à la gestion des risques de non-conformité en assurance (en lien avec les compétences C1 à C6)</p>	

